

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché et les demandes associées du produit phytopharmaceutique
DELARO FORTE*

de la société **BAYER SAS**

enregistrées sous les **n° 2022-1653, 2023-0284 et 2024-1728**

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 29 novembre 2024,

Considérant qu'un risque d'effet nocif pour les résidents enfants, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant en conséquence qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n° 1107/2009 sont respectées,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Informations générales sur le produit	
Nom du produit	DELARO FORTE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BAYER SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 LYON France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	93,3 g/L - prothioconazole 107 g/L - spiroxamine 80 g/L - trifloxystrobine
Numéro d'intrant	487-2022.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 19/02/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées**

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103206 Avoine*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103231 Avoine*Trt Part.Aer.*Rouille couronnée	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants ni de déterminer l'efficacité du produit.		
00108036 Blé*Trt Part.Aer.*Fusariose à microdochium	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car l'efficacité du produit n'a pas été déterminée et car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103202 Blé*Trt Part.Aer.*Fusarioses	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
00108034 Blé*Trt Part.Aer.*Helminthosporiose	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car l'efficacité du produit n'a pas été déterminée et car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103209 Blé*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103210 Blé*Trt Part.Aer.*Piétin verse	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car l'efficacité du produit n'a pas été déterminée et car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103214 Blé*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103221 Blé*Trt Part.Aer.*Septoriose(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103226 Orge*Trt Part.Aer.*Helminthosporiose et ramulariose	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103225 Orge*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103229 Orge*Trt Part.Aer.*Rhynchosporiose	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103205 Orge*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
00125016 Seigle*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		
15103232 Seigle*Trt Part.Aer.*Rhynchosporiose	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103208 Seigle*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1,5 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour les résidents enfants.			